

A SAVOIR !

MédiaChartres, ne fait ni dans le « **People** », et encore moins, dans la « **servitude institutionnelle** », contrairement à d'autres (NDLR)



SERVITISATION



De même, pour les « affaires » à –caractère privé-, **mais ... il arrive, que des enquêtes, révèlent des connexions très intéressantes et dévoilent l'impensable !**



Le rapport de confiance doit exister et il est indispensable, entre les **administrés-es** et leurs représentants, **Élus-es, administratifs, justice.**

La corruption et la délinquance financière portent atteinte aux principes qui fondent la République. Le préambule de la déclaration des droits de l'homme de 1789 proclame que « *l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption* », **L'égalité devant la loi, la liberté d'expression, le droit pour les citoyens de demander compte aux agents publics de leur administration, passe par une justice indépendante.**

Le pantouflage devient dangereux pour l'intérêt public quand des fonctionnaires rejoignent l'entreprise ou le secteur

qu'ils contrôlaient. A défaut de corruption, les hauts fonctionnaires recrutés dans le privé le sont souvent pour faire du lobbying auprès de leur administration d'origine, c'est-à-dire pour faire, parfois, dans le privé, le contraire de ce pourquoi ils étaient rémunérés dans le public. Ces fonctionnaires vendent leur « **carnet d'adresses** » dont l'entreprise ou la collectivité peut tirer bénéfice.

Sur le plan local, c'est essentiellement le contrôle budgétaire des (CRC) Chambres Régionales des Comptes, qui permet de déceler d'éventuelles infractions. Pour démontrer la faute d'un gestionnaire, des critères déjà contraignants sont prévus par la loi : le volume et le périmètre des mises en cause est circonscrit aux fautes graves ayant causé un préjudice financier significatif.

La « **prédation** », les personnes les plus réceptives, sont en règle générale, **des futurs retraités-es, hauts fonctionnaires** qui souhaitent **améliorer « l'ordinaire d'une indemnité de départ »** (...)

SECRET DES AFFAIRES
CONFIDENTIEL

Il est donc logique et indispensable, que l'autonomie renforcée des collectivités locales dans l'engagement des dépenses, se traduise par **un renforcement de la responsabilité financière et pénale, des élus locaux.**

Le « charme », des Villes de provinces:

La déréglementation économique de notre époque, offre une forte capacité de **miser sur les trafics de ce qui reste interdit**, comme le **trafic de stupéfiants, proxénétisme, et**

autres trafics et méfaits et trop souvent sous « protectorat » de **certains** Élus-es, représentants de la justice ou de la police, une criminalité consubstantielle, inscrite dans la logique des nouvelles formes de production économique et financière.

Autre secteur : Le montant de la commande publique en France est compris entre 120 et 150 milliards d'euros par an. **Les marchés publics ont toujours constitué un terrain favorable à la corruption** et aux collusions entre entreprises du fait notamment de la décentralisation du pouvoir décisionnel. **C'est l'une des activités des administrations les plus exposées au gaspillage, à la fraude et à la corruption en raison de leur complexité, de l'ampleur des flux financiers qu'ils génèrent et de l'interaction étroite entre le secteur public et le secteur privé.**

Des sujets quotidiens de notre temps, que **MédiaChartres** s'efforce de relater, avec intégrité et impartialité.

Citation: [*Patrick Louis Richard*](#)

L'intégrité ne souffre d'aucun compromis, d'aucune manipulation, d'aucune soumission. Elle est où elle n'est pas.



La rédaction